

REPUBLICQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

Présidence de la République

Commission Nationale Anti-Corruption
(CONAC)

Tél. : (237) 222 20 37 32/ 658 26 26 82/ 651 64 91 94

Ligne verte : 1517 Fax : (237) 222 20 37 30

B.P: 33 200 Yaoundé

N° 1300/0013 / B/680 /CONAC/DPC



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

Presidency of the Republic

National Anti-Corruption Commission
(NACC)

WhatsApp : (237) 658 26 26 82

URL : <http://www.conac.cm>

Mailto: info@conac.cm

Yaoundé, le 06 MAI 2024

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Président de la Commission Nationale Anti-Corruption, **le Révérend Docteur Dieudonné MASSI GAMS**, porte à la connaissance du public que la CONAC procédera, **le jeudi 16 mai 2024, au Palais des Congrès de Yaoundé**, à la signature des conventions de collaboration avec 22 radios locales émettant dans les dix Régions du Cameroun.

Cette signature de conventions pour la production et la diffusion en langues nationales des messages et émissions de sensibilisation à la lutte contre la corruption marque la fin d'une année d'essai conduit avec 75 radios de proximité.

Ce projet appelle à plus de contribution des citoyens à la lutte contre la corruption, en droite ligne avec l'intensification de la lutte contre la corruption et le détournement des biens publics, instruite le 31 décembre 2023 par le Président de la République son Excellence Paul BIYA.

Le Président de la CONAC invite, par conséquent, tous les citoyens à bien vouloir tirer profit des informations sur la lutte contre la corruption, diffusées dans leurs langues à travers les 22 radios locales choisies pour la première phase du projet.



Le Président

Rév. Dr Dieudonné MASSI GAMS